



Le 18 janvier 2024

Seule une mobilisation sociale massive permettra aux salariés d'obtenir des mesures salariales à la hauteur du travail fourni et de maintenir le pouvoir d'achat de tous face à l'inflation.

Les salariés d'EDF, comme l'ensemble des Français, subissent depuis 2021 une inflation élevée qui entraîne une régression historique de leur pouvoir d'achat, faute d'augmentations salariales suffisantes.

La Direction s'est empressée d'achever la négociation annuelle sur les salaires 2024 par une Décision Unilatérale minimaliste, sans jamais manifester de réelles intentions d'aboutir à un accord avec les représentants du personnel pour répartir de manière équilibrée la valeur produite par les salariés.

Aujourd'hui, cette décision salariale, cumulée aux mesures de branche, ne permet même pas la préservation du pouvoir d'achat pour chacun des salariés. Et comble de l'injustice, les primes (de 702 € ou de 2600 €) octroyées l'année dernière ne sont ni reconduites, ni compensées ce qui est clairement inacceptable, voire méprisant.

Considérant sans doute que les agents EDF sont déjà trop « grassement » payés, la Direction préfère envoyer à destination des ministères de tutelle un signal de restriction de la masse salariale. Ce message apparaît complètement déconnecté du redressement industriel amorcé cette année, avec des résultats financiers records à venir, grâce avant tout au très fort investissement des salariés !

Rappelons enfin que valoriser le travail par l'augmentation significative des salaires et apprécier l'engagement des femmes et des hommes qui œuvrent chaque jour à la réussite de l'entreprise, sont des leviers pour renforcer la fidélisation et l'attractivité, 2 atouts indéniables pour répondre aux enjeux d'EDF.

La Direction devra assumer seule toutes les conséquences de cette stratégie malheureusement destructrice. Elle ne laisse pas d'autre choix aux salariés que de se mobiliser pour obtenir des mesures salariales pérennes à la hauteur des enjeux, aptes à maintenir le pouvoir d'achat de tous face à ces années de forte inflation.

Ensemble, les 4 Organisations Syndicales représentatives appellent tout le Personnel à se réunir en Assemblées Générales, afin de décider des actions collectives à mener. Un appel à la grève est programmé le mardi 30 janvier pour rappeler à la Direction que sans des salariés au travail, il n'y a pas de production de richesse !